

## ABONNEMENT

ANNUÉL	
En an	25 fr.
Six mois	13
Trois mois	7
POSTE	
En an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8

## On s'abonne

A SAUMUR  
Au bureau du Journal  
ou en envoyant un mandat  
sur la poste  
et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

## L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

## INSERTIONS

Annonces, la ligne....	30
Réclames, — .....	30
Faits divers, — .....	75

## RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.  
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

## On s'abonne

A PARIS  
A L'AGENCE HAVAS  
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire ;  
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 14 NOVEMBRE

## LA DISETTE EN RUSSIE

ET

Ses conséquences pour l'Allemagne

Lorsque la récolte en blé dans tous les pays du monde a été connue d'une façon à peu près certaine, l'on a pu dire qu'il n'y avait pas à craindre de disette, car les excédents des productions dans certains pays exportateurs de blé venaient compenser le déficit qui avait été constaté dans un grand nombre de contrées.

En France, où il existait un déficit d'une trentaine de millions, des mesures ont été prises pour faciliter l'entrée des blés. C'est dans ce but que le droit de douane de 5 fr., qui frappait cette céréale à notre frontière, a été abaissé à 3 fr.

En Russie, un ukase impérial avait interdit l'exportation du seigle. L'on pensait que cette mesure suffirait, car la Russie étant, dans les années ordinaires, un pays exportateur de blés, devait avoir, malgré la mauvaise récolte, une quantité suffisante de céréales pour la consommation de ses habitants.

Cette appréciation générale était juste, mais l'on n'était pas descendu aux détails : l'on n'avait pas songé que les moyens de communication sont extrêmement rares et difficiles dans ce vaste empire, et que le cultivateur russe, moins prévoyant et moins habitué à l'épargne que nos paysans français, allait se trouver sans aucune ressource aux approches de l'hiver.

On apprend aujourd'hui que des provinces entières, qui ont eu leurs récoltes complètement détruites par les gelées du dernier hiver, sont en proie à la plus cruelle disette. Des récoltes abondantes ont eu lieu dans certaines parties de la Russie, mais l'étendue considé-

able du territoire et la difficulté des communications n'ont pas permis de faire pénétrer facilement les produits dans l'intérieur des provinces éprouvées.

Le Tsar, qui s'occupe avec la plus vive sollicitude des intérêts du peuple dont il a la charge, vient de prendre de nouvelles mesures de protection. Pour éviter la sortie de l'empire des produits qui pourraient servir à l'alimentation, il a, par un ukase du 2 novembre, prohibé l'exportation de toutes les céréales. Il a en même temps décidé d'abaisser aux prix les plus bas les transports par chemins de fer des denrées agricoles. Il est question également d'émettre un nouvel emprunt pour venir au secours des paysans les plus atteints. Un groupe de banquiers russes va se former en association pour acheter des blés dans les provinces éloignées où la récolte a été bonne et les faire parvenir dans les contrées où règne la famine. Des syndicats, paraît-il, se sont même formés en Amérique pour acheter des quantités considérables de blé et les faire transporter dans les différents ports russes.

Espérons que toutes ces mesures suffiront pour combattre la famine qui sévit, dit-on, sur un tiers de la population.

Il est curieux de remarquer que les mesures prises par la Russie pour empêcher l'exportation des céréales et en particulier du seigle ont eu leur contre-coup en Allemagne.

L'Allemagne est le pays qui consomme le plus de seigle ; elle est obligée d'avoir recours à l'importation des pays étrangers pour satisfaire à sa consommation. Chaque année, la Russie, qui arrive en tête de toutes les nations pour la production de cette céréale et qui alimente pour la plus grande partie les marchés européens, expédiait en Allemagne des quantités considérables de seigle.

La prohibition de l'exportation a pris au dépourvu les Allemands qui ont dû acheter

aux autres nations des provisions de blé et de seigle. Il en est résulté pour eux une importante sortie d'argent de leur pays. Ce fait ne se produisait pas précédemment parce que les transactions avec la Russie avaient lieu surtout par l'échange des marchandises et que l'Allemagne payait son seigle en important en Russie des produits industriels. D'un autre côté, l'Allemagne y perdrait un débouché, car les Russes, en grande majorité, conserveront leur argent pour acheter du pain qui sera très cher cet hiver, et ils ne se procureront pas les produits allemands qui seront pour eux du luxe dans la crise actuelle ; c'est donc, pour ainsi dire, la fermeture du marché russe aux Allemands.

Cette situation a déjà préoccupé les journaux d'outre-Rhin qui estiment que l'empire germanique doit resserrer ses relations commerciales avec les nations de l'Europe centrale, s'efforcer de ne plus faire du seigle sa consommation principale et s'habituer à consommer surtout du froment afin de ne pas dépendre de la Russie.

La disette actuelle aura donc eu pour conséquence inattendue d'éloigner au point de vue économique l'Allemagne et la Russie.

LÉONARD.

## DEUX AUGURES

M. de Freycinet. — Tiens, justement, j'allais chez vous, mon cher Constans.

M. Constans. — Je vous épargne un dérangement et je vous remercie de l'intention.

M. de Freycinet. — C'était pour une affaire grave.

M. Constans. — Moi aussi, pour une affaire très grave.

M. de Freycinet. — Voilà. J'ai remarqué, il m'a semblé, que notre gouvernement était menacé...

M. Constans. — Précisément. Vous avez deviné ma pensée. Voilà justement l'objet de ma visite.

M. de Freycinet. — Le cabinet n'est plus assez solide.

M. Constans. — La majorité se dérobe à notre autorité.

M. de Freycinet. — Nous branlons dans le manche.

M. Constans. — Et pourquoi ?

M. de Freycinet. — Je le sais, moi.

M. Constans. — Moi aussi, j'ai découvert les motifs...

M. de Freycinet. — Il y a dans le ministère un membre qui a cessé de plaire. Si celui-là s'en allait...

M. Constans. — Absolument mon avis. Il y en a un parmi nous qui a perdu la confiance du public.

M. de Freycinet. — Je le déplore.

M. Constans. — Je le regrette.

M. de Freycinet. — Je suis convaincu que ce membre le sait...

M. Constans. — Moi, j'en suis sûr.

M. de Freycinet. — Et qu'il saura se sacrifier.

M. Constans. — Il n'hésitera pas, je réponds de lui.

M. de Freycinet, lui serrant la main. — Merci, ami.

M. Constans. — C'est à vous qu'il faut dire merci.

M. de Freycinet. — Non, c'est à vous, qui venez, par un sentiment de patriotisme et pour ne pas désagréer le gouvernement, et pour remettre toutes choses en ordre, de vous sacrifier et promettre votre démission.

M. Constans. — Pardon, pardon... j'avais cru, je croyais comprendre que c'était vous qui, comprenant les difficultés que vous nous faites, aviez résolu de disparaître pour complaire à l'opinion du Parlement.

n'y avait guère répondu. Aujourd'hui, ces enfantillages ne pouvaient durer ; il fallait une explication décisive.

L'occasion ne tarda pas à s'offrir. La partie artistique du programme venait de s'achever et dans le brouhaha de l'entr'acte, M<sup>lle</sup> Cardénio aperçut un nouveau groupe d'invités, parmi lesquels deux des chroniqueurs les plus en vue de la presse parisienne.

— Voulez-vous que nous leur laissions nos places ? proposa la jeune fille ; on va procéder tout à l'heure au défilé des témoins qui doivent raconter le résultat des interviews spirites ; nous savons, vous et moi, ce qu'ils vont dire : plaçons-nous un peu à l'écart ; nous serons mieux à l'aise pour causer ensemble.

Ils se levèrent donc et vinrent occuper deux fauteuils libres tout au bout de la troisième rangée. Là, personne ne s'occuperait d'eux ; ils pourraient chuchoter à mi-voix sans déranger aucun voisin. Peut-être la démarche d'Eva avait-elle aussi pour but de distraire le peintre du spectacle à la fois navrant et grotesque qui allait se dérouler sur l'estrade ; car elle le savait au courant du rôle que jouaient Rominsky et M<sup>lle</sup> Pivert dans l'odieuse supercherie imaginée par Cardénio.

bras lui fissent un asile ! Non ; la petite Henriette si riense, mais en même temps très aimante et qui le connaissait si bien, Henriette depuis huit ans dormait là-bas, au bruit des mers. Et René, malgré son besoin d'illusion, était forcé de s'avouer que jamais Eva ne serait la compagne attendrie de l'artiste, indulgente à ses chimères. Ne serait-elle point plutôt l'enjôleuse au sourire menteur de la chanson ? Sans doute, ce soir, elle se montrait l'enfant douce et câline qu'elle savait être à certaines heures. Elle était venue d'elle-même se placer auprès du peintre, sans souci de ce qu'on pourrait dire, et elle causait avec lui très volontiers. Mais de là pouvait-il conclure à la réciprocité de sa passion ? Y avait-il dans l'affabilité de M<sup>lle</sup> Cardénio autre chose que la joie de voir réussir le programme préparé par elle ? Si elle éprouvait à son égard quelque sympathie, cela peut-être n'allait guère plus loin que l'attachement d'une petite fille pour la poupée qu'elle façonne à son gré : c'était encore l'orgueil de sa domination imposée ; elle avait pétri de spiritisme l'intelligence du jeune homme, et dompté son cœur par l'amour.

Il songeait à cela, mais sans réagir, et le sentiment du danger qu'il courait en s'aban-

donnant à sa passion, en augmentait plutôt le charme. D'ailleurs, il suffisait d'une légère prévenance d'Eva pour le rassurer et le lancer à perte de vue dans des rêves de mariage avec elle et de bonheur. Si alors elle ne comprenait pas ses chimères d'artiste, où serait le mal ? Peut-être qu'à force d'indifférence ou de railleries, elle finirait par l'en guérir, plus sûrement qu'avec des consolations énervantes.

Et puis, à quoi bon ces préoccupations d'avenir, ces regrets du passé, et toutes ces complexités de sa pensée qui détruisaient en lui la volonté, le laisseraient sans défense devant le bon sens pratique de ses semblables ? Ne pouvait-il goûter comme eux une heure de joie, sans y mêler de douloureux retours sur lui-même ?

Par une de ces hardiesses des timides, faites de réaction violente contre leur faiblesse, il en vint jusqu'à souhaiter la première occasion de déclarer résolument son amour à M<sup>lle</sup> Cardénio ; il saurait enfin à quoi s'en tenir sur la réalité de ses espérances. Il n'avait pas encore dépassé l'heure exquise des amours inavouées et que trahissent à peine un léger sourire, la rencontre de deux doigts, un regard. Eva ne s'était point fâchée de ces muets aveux, mais elle

24 Feuilleton de l'Écho Saumurois

## L'AGENCE SPIRITE

PAR ANDRÉ GODARD

Le peintre ne répondit pas ; mais, tandis que M<sup>lle</sup> Mancelin chantait la mélodie russe sur un rythme coupé de finales brusques et très différents de nos berceuses, il songeait combien la pensée de ces stances était douloureusement vraie. Cela exprimait trop bien la cause de son mal, cette neige silencieuse de l'oubli qui couvre incessamment la trace humaine. Et une autre strophe disait encore la crainte des trahisons, cette peur instinctive des hommes, qu'il avait tant de peine à surmonter ; cette peur-là toutefois était souvent injuste, puisque Maurice Clavier lui avait inspirée dès leur première rencontre au régiment.

Si du moins, pour s'assoupir loin des douleurs de la vie et de son irréparable déclin, René eût rencontré quelque part une femme aux tendresses presque maternelles, et dont les

Reproduction autorisée pour les journaux ayant traité avec la Société des Gens de Lettres.

M. de Freycinet. — Oh! pas du tout, mon ami, pas du tout, vous ne voyez pas clair...

M. Constans. — Mille excuses, mais je crois que vous vous abusez.

M. de Freycinet. — Allons donc! vous avez ameuté tout le monde avec cette mauvaise élection de Lille... vous avez perdu votre prestige.

M. Constans. — Mais non. C'est vous qui ne sentez pas que la gauche extrême nous lâche précisément parce que vous avez refusé d'élargir ce Lafargue.

M. de Freycinet. — Les radicaux ne veulent plus de vous... trop brutal!

M. Constans. — Clémenceau vous a dit votre fait... trop mou!

M. de Freycinet. — Vous êtes un aveugle.

M. Constans. — Et vous un sourd.

M. de Freycinet. — Partez et tout rentrera dans l'ordre.

M. Constans. — Filez et, au premier vote, j'obtiens 450 voix.

M. de Freycinet. — Je vous dit que c'est vous dont on veut la chute.

M. Constans. — J'affirme que c'est vous seul qu'on désire renverser... (Réfléchissant.) A moins que...

M. de Freycinet, avec l'espoir que c'est quelque troisième ministre. — A moins que...

M. Constans, philosophiquement. — A moins que ce ne soit tous les deux.

ALBERT MILLAUD.

On nous télégraphie de Madrid que l'état de santé de M<sup>me</sup> la duchesse de Montpensier s'est subitement aggravé.

Le docteur Candelas, médecin de la reine, a passé la nuit auprès de Son Altesse Royale.

Monsieur le Comte de Paris et l'infant don Antonio ont été appelés en toute hâte à Madrid.

Les dépêches reçues du Brésil confirment l'importance du mouvement séparatiste qui s'est produit dans ce pays. La province de Rio-Grande-do-Sul est en pleine insurrection. A Rio-de-Janeiro même, toutes les garanties constitutionnelles sont suspendues et le gouvernement français se prépare à envoyer des navires de guerre dans les eaux du Brésil pour protéger les droits de nos nationaux.

#### BULLETIN FINANCIER

Paris, le 13 novembre 1891.

Le succès obtenu hier par M. Rouvier répondant surtout par son dédain à l'interpellation Laur, n'a pas produit à la Bourse un effet bienfaisant, car le 3 0/0 ancien tombe à 94.60 après avoir coté 95 à l'ouverture. Le nouveau fait 93.70 et le 4 1/2 104.30.

Les fonds étrangers sont relativement bien tenus. La panique à Berlin paraît apaisée; les banques ont répondu sans défaillance notable aux demandes de remboursement des dépôts. Le Rouble arrive mieux tenu à 197 1/4. L'O-

Oui, bien navrant et grotesque, ce spectacle, et propre à convaincre de la prodigieuse faiblesse de l'esprit humain les comparses qui étaient dans le secret! Sur l'invitation pressante de Cardenio qui faisait appel à leur loyauté et à leur conscience, une dizaine de spectateurs se levaient tour à tour, et venaient témoigner en faveur du spiritisme, racontant le résultat de leurs interviews mystiques avec les amis ou les parents qu'ils avaient perdus. Et il n'y avait pas là que des gens du peuple, mais de vieux officiers, des magistrats, des hommes recommandables par leur situation sociale ou leur mérite, tous d'une incontestable sincérité. Ils affirmaient que les esprits leur avaient rappelé des particularités qu'eux seuls pouvaient connaître, ou fait des prédictions qui s'étaient réalisées de point en point.

Le public semblait très diversement impressionné; beaucoup observaient avec une religieuse attention; quelques-uns souriaient; d'autres laissaient entendre des protestations indignées.

René, attristé par cette comédie et rêvant d'ailleurs au moyen de déclarer son amour à M<sup>me</sup> Cardenio, détourna bientôt son attention du spectacle qui se déroulait sur l'estrade.

rien ex-coupon de 4.46 cote 59 3/16; le Nouveau 75 11/16. Le Portugais se tient à 31 1/2; l'Italien à 88.52. L'Extérieure est ferme à 63 13/32. On dit que la convention avec la Banque nationale sera conclue avec le groupe Camondo-Cahen d'Anvers.

Les sociétés de crédit sont l'objet de quelques offres provenant des liquidations anticipées d'acheteurs redoutant la cherté des reports du 16 courant. La Banque de Paris cote 690; le Crédit Foncier 1,195; le Crédit Mobilier 220; la Société Générale 475. Le Nouveau Comptoir est plus offert que les autres sociétés à 495.

L'obligation des Immeubles de France cote 382.50.

L'action des Voies ferrées Economiques est en progrès à 520. Rappelons qu'un coupon de 25 fr. sera détaché le 1<sup>er</sup> avril prochain.

## Chronique Locale

### ET DE L'OUEST

#### Répartition du boni de l'Exposition

Monsieur le Rédacteur,

J'ai l'honneur de vous informer que la Commission chargée de répartir les fonds alloués à la section industrielle de l'Exposition vient de voter:

- 1° 500 fr. pour la Société de secours mutuels *La Saumuroise*;
- 2° 500 fr. pour la Société de Secours mutuels (hommes);
- 3° 500 fr. pour la Société de Secours mutuels (femmes);
- 4° 100 fr. pour la Société de secours *Alsaciens-Lorrains*;
- 5° 4,000 fr. pour l'Hôpital;
- 6° 2,200 fr. au Bureau de bienfaisance municipale pour être distribués surtout aux familles nécessiteuses qui ne sont pas inscrites au Bureau (indemnités de loyer et secours en espèces);

7° 2,200 fr. au Bureau de bienfaisance libre présidé par le curé de Saint-Pierre.

Un reliquat sera distribué aussitôt l'épuration complète des comptes de l'Exposition.

Recevez, Monsieur, mes salutations les plus distinguées.

Le Président de la Commission,  
Eug. COUTARD.

Nous apprenons que, dans la réunion d'hier, au cours de la discussion de la répartition des fonds de l'Exposition, M. Sourdeau a cru devoir donner sa démission.

Ce nouvel incident, après la protestation de MM. Vinsonneau, Bourguignon et Mignon, témoigne que les questions de parti dominent dans la répartition du boni d'une œuvre à laquelle tous ont spontanément apporté leur concours.

La répartition que nous communique M. le Président est la conséquence d'une proposition

Afin d'entrer en matière, il commença par interroger discrètement Eva sur son enfance; il apprit alors qu'elle était née à Rio-Janeiro. Très-jeune, elle vint en Europe avec sa famille qui se fixait irrévocablement à Paris. Mais, ses goûts aussi bien que son lieu d'origine faisaient d'elle une Américaine. Seulement, les Etats-Unis l'intéressaient plus que le Brésil; elle y voyait le vrai foyer de la civilisation contemporaine. Les Yankees étaient ses compatriotes d'adoption.

— Au moins, disait-elle à René, ceux-là ont compris le rôle de la femme. Chez vous, elle reste une petite fille toute sa vie: elle ne gagne rien au mariage, que de pouvoir sortir seule dans la rue. Là-bas, les femmes peuvent exercer leur intelligence, leur énergie, devenir avocates, agentes d'affaires, que sais-je? Et nulle part elles ne sont plus respectées. Leur fonction publique ne les détourne pas de leurs devoirs; ce sont au besoin d'excellentes mères de famille. Oh! je sais qu'on me reproche de vivre trop à l'américaine; cela n'est guère compris en France, mais si vous saviez comme je me moque de ce qu'on dit!

— C'est évident, chacun est libre de vivre à sa guise! fit le peintre évasivement.

émise par M. Sourdeau au cours de l'Exposition — proposition qui a été acceptée, ainsi que nous l'avons déjà annoncé, — que tous les pauvres de Saumur, sans exception, participeraient pour une part égale dans les bénéfices.

Il n'y avait donc hier qu'à fixer la somme à affecter aux diverses œuvres. C'est pourquoi, sans discussion, s'appuyant sur la décision ci-dessus, le Comité de répartition a alloué 2,200 francs au Bureau de bienfaisance municipal et 2,200 fr. à M. le Curé de Saint-Pierre.

#### VOTES DE NOS DÉPUTÉS

Séance du 10 novembre. — Scrutin sur l'amendement de M. Pelletan proposant de réduire de 600,000 fr. le crédit des subventions pour constructions d'écoles laïques, rejeté par 268 voix contre 233:

MM. Berger, Fairé, Lacretelle, de La Bourdonnaye, de Maillé, de Soland, de Terves, ont voté pour l'amendement.

#### LE DÉPART DU GÉNÉRAL JACQUEMIN

L'Anjou était bien informé en annonçant, dans un article que nous avons reproduit, le prochain départ de Saumur du général commandant l'Ecole de cavalerie.

M. Jacquemin sera nommé général de division au printemps prochain. Mais, en attendant, il sera chargé d'inspecter les brigades de cavalerie des 16<sup>e</sup>, 17<sup>e</sup>, 18<sup>e</sup> corps.

C'est avec regret que nous verrons l'honorable général s'éloigner de Saumur; mais nous le féliciterons en même temps de son avancement mérité.

#### CHANGEMENT DE GARNISON

Le Figaro publie l'information suivante:

« Légère émotion dans la garnison de cavalerie de Paris.

» On apprenait que la brigade de cuirassiers sera envoyée au camp de Châlons en août 1892. Elle sera remplacée par une brigade de même arme, mais dont la désignation est encobscrit e. »

Le bruit court depuis quelque temps à Angers que le 1<sup>er</sup> régiment de cuirassiers serait désigné pour aller l'année prochaine à Paris.

La note du Figaro donne quelque vraisemblance à ce bruit.

#### Expériences d'extinction d'incendie

A SAUMUR

De très curieuses expériences d'extinction d'incendie à l'aide de la *grenade Labbé* auront lieu demain dimanche 15 novembre, sur la place de l'Hôtel-de-Ville, à trois heures de l'après-midi.

Ces expériences ont pour but de démontrer avec quelle facilité on peut éteindre instantanément un feu de cheminée ou un commencement d'incendie ayant même atteint certaines proportions.

Révolté au fond dans son âme d'artiste par ce rôle utilitaire de la femme, il regardait toutefois comme un excellent symptôme pour ses projets cette conciliation possible qu'établissait la jeune fille entre les occupations extérieures et le soin d'un ménage. Elle ne sacrifiait donc pas toute idée de mariage à sa mission de prédicante du spiritisme.

Encouragé par ce début, il allait pousser plus loin, lorsqu'Eva changea brusquement de sujet.

— J'y songe, fit-elle, pourquoi n'iriez-vous pas à votre tour raconter votre vision de l'île d'Yeu?

Et comme René demeurait interloqué: — Auriez-vous, dit-elle, une mauvaise honte de proclamer ce que vous savez être la vérité? Vous venez de voir des gens très respectables qui vous ont donné l'exemple; et, entre nous, vous n'ignorez pas ce que je pense des interviews de Rominsky. Il serait bon qu'une parole véridique succédât au mensonge involontaire de ces pauvres gens.

Mais le jeune homme refusa net. Il n'oserait jamais faire sur l'estrade cette confession publique; puis ses souvenirs de l'île d'Yeu devenaient de moins en moins précis; il lui serait

Nous engageons donc tout le monde à aller se rendre compte de l'efficacité de ce nouvel et précieux engin déjà adopté par les administrations de l'Etat et les grandes Compagnies de chemins de fer.

#### LA LIBERTÉ POUR TOUS

Il est vrai que c'est beau, la liberté; cependant, il y a des gens qui en abusent.

Rien de plus naturel, par exemple, que de vendre sa marchandise par les rues en offrant aux passants et aux ménagères qui préparent le déjeuner; mais n'est-il pas étonnant d'entendre certains négociants qui, sous prétexte d'annoncer le comestible qu'ils détiennent, hurlent d'une façon effrayante. Nous accorderons bien que ces honorables marchands ont une voix qu'ils ne peuvent changer; c'est certain: mais au lieu de crier vingt, trente fois de suite dans un parcours de vingt-cinq mètres, ils se contentaient de ne le faire qu'une ou deux fois, ce serait suffisant, ce nous semble.

#### ASSISES DE MAINE-ET-LOIRE

Audience du 12 novembre

#### Le crime de Saumur

Le rôle des affaires de la présente session d'assises portait, pour l'audience du jeudi 12 novembre, une affaire de vol et de meurtre dans laquelle sont impliqués deux individus, les nommés Bourdin et Le Ster.

Jeudi matin, Bourdin, qui était indisposé, fut visité par le médecin en chef de la prison, M. le docteur Feillé, qui délivra un certificat constatant que ce détenu était atteint d'influenza et ne pouvait, sans danger, comparaître ce jour-là devant la Cour d'assises.

L'accusé Bourdin, malgré ce certificat, se fit conduire, à l'heure de l'ouverture des assises, au palais, avec son co-accusé, le sieur Le Sper; il désirait, paraît-il, vivement en finir avec l'accusation terrible qui pèse sur lui, car il est bon de dire que les deux accusés ont toujours nié, avec une grande énergie, être les auteurs du meurtre qui leur est reproché.

En présence du désir exprimé par le détenu malade, de passer, malgré son état de santé, devant la Cour d'assises, M. le président des assises crut devoir envoyer demander l'avis du médecin.

Vers midi, la réponse arriva. Elle n'était, sans doute, point favorable à une comparution, car, quelques instants après, M. le conseiller Giron, président des assises, prévenait les jurés que l'affaire était renvoyée à la prochaine session.

En terminant, nous croyons devoir raconter ici brièvement le crime dont sont accusés les nommés Bourdin et Le Sper.

« Le dimanche 2 août dernier, dans la matinée on trouva, dans la cour de sa maison, le cadavre de M. Michel Verneau, âgé de soixante-

impossible de rien affirmer aujourd'hui au sujet de sa prétendue vision, à laquelle d'ailleurs il évitait de songer.

— Tiens! tiens! fit Eva qui souriait du fond de son fauteuil, avec un visible enchantement de son rôle d'idole.

— Oui, reprit le peintre, les années passent, les souvenirs s'en vont!

— Je croyais pourtant qu'il existait des choses et des personnes qu'on ne devait jamais oublier?

René à ces mots tressaillit; il comprit subitement combien la victoire d'Eva sur Henriette était certaine; alors la phrase prophétique lui revint en mémoire: « Il faudra pourtant bien que ce jour vienne! »

Il était venu ce jour, et Henriette bien près d'être morte irrévocablement dans son cœur.

Le jeune homme eut un sourire triste et murmura:

— C'est vrai, vous aviez raison! Un amour chasse l'autre.

— Oh! alors, il y en a une nouvelle? Voyons, monsieur René, rien, vous le savez, n'amuse autant les jeunes filles que de causer amour. Contez-moi cela.

(A suivre.)



TAILLEUR **MAISON CRÉMIEUX** TAILLEUR  
BREVETÉ BREVETÉ

Saumur, rue d'Orléans, 27

EXPOSITION et GRANDE MISE EN VENTE des Nouveautés de la Saison  
pour Costumes Complets, Pardessus et Pantalons

VÊTEMENT COMPLET à **35 FR.** sur Mesure

LIVRAISON RAPIDE

Étude de M<sup>e</sup> BENARDEAU, notaire  
à Vernoi (Maine-et-Loire).

A Affermer

**LE DROIT DE CHASSE**

A PARTIR DU 1<sup>er</sup> AOUT 1892

Sur les biens de la commune de  
COURLÉON (Maine-et-Loire),

D'une contenance de 300 HECTARES  
environ, en nature de terres la-  
bourables, prés, landes et sapi-  
nières.

Ces biens, dits les Communaux,  
sont dans un même tenant.

L'ADJUDICATION aura lieu à la  
Mairie de Courléon, le Dimanche  
29 Novembre 1891, à 4 heures  
du soir.

Mise à prix : 300 fr.

S'adresser, pour tous rensei-  
gnements, soit à la Mairie de  
Courléon, soit à M<sup>e</sup> BENARDEAU,  
notaire à Vernoi, détenteur du  
cahier des charges. (767)

**A LOUER**

POUR LA SAINT-JEAN 1892

**Maison de Commerce**

A Saumur, rue S<sup>t</sup>-Jean, 45  
Occupée par M. Renard, marchand  
de chaussures.

S'adresser à M<sup>e</sup> BRAC, notaire.

**A VENDRE DE SUITE**

POUR CAUSE DE DÉPART

**UNE JOLIE MAISON**

Composée de 20 pièces, en par-  
tie parquetées, avec un superbe  
jardin en plein rapport et une grande  
pièce d'eau.

Cette maison peut être transfor-  
mée en hôtel, devant la nouvelle  
gare du chemin de fer d'Orléans  
et Etat qui va se construire.

S'adresser, pour visiter et trai-  
ter, à M. COUTAND-SIMON, qui  
l'occupe, 2, route neuve d'Angers,  
à Saumur, ou à M<sup>e</sup> GAUTIER, no-  
taire. (620)

**A LOUER**

Pour le 24 Juin prochain 1892

**UNE MAISON**

Rue de Bordeaux, n<sup>o</sup> 50

Avec Jardin, Cour, Écurie à  
deux chevaux et Remise.

S'adresser à M. FOUCHER, rue  
de Bordeaux, n<sup>o</sup> 60. (610)

**A LOUER**

PRÉSENTEMENT

**UNE MAISON**

Place du Port-Saint-Nicolas.

S'adresser à M. FAVARON, né-  
gociant, rue de la Comédie.

**A CÉDER**

**Magasin de Mercerie  
Et de Bonneterie**

Situé dans un bon quartier de  
la ville.

S'adresser au bureau du journal.

UN JEUNE HOMME, marié, ayan  
de nombreuses références, mun  
des meilleures références, s'offre à  
tenir gestions.

S'adresser au bureau du journal.

**BIJOUTERIE DEUIL ET FANTAISIE**

**L. COCHET**

20, Rue du Portail-Louis,  
Saumur

**BAGUES**

Médico-Galvaniques

Les seules reconnues efficaces  
pour leur composition spéciale  
contre les Migraines, Rhuma-  
tismes, Affections névralgiques,  
Crampes, Intoxications métalli-  
ques, etc.

Bague simple et double courant  
similor, bague planche, double  
courant, plaque argent, forte.

Solidité - PRIX : 3 FRANCS - Garantie  
Se méfier des contrefaçons.

**BAINS**

Rue du Marché-Noir, Saumur.

**AVIS**

Pour donner satisfaction aux  
personnes qui en ont fait la de-  
mande, LES BAINS DE VAPEUR  
ET MASSAGES seront donnés les  
lundi, mardi, jeudi et samedi  
de chaque semaine, au lieu du  
dimanche.

Aucune autre modification n'est  
apportée dans le service de l'éta-  
blissement, contrairement aux af-  
firmations malveillantes répandues  
dans le public.

La Directrice de l'établissement,  
V<sup>e</sup> SALMON-DORGIGNÉ.

**CIDRES**

M<sup>e</sup> ROUSSEAU prévient sa  
nombreuse clientèle qu'elle reçoit  
de très bons cidres nouveaux des  
meilleures contrées de Bretagne et  
de Normandie, garantis pur jus, à  
45 centimes le litre.

S'adresser route de Rouen,  
n<sup>o</sup> 21 bis. (143)

**Grande Liquidation**

**MAISON MARTINI**

FUMISTE

Rue de Bordeaux, 48, Saumur

**Articles de Chauffage**

en tous genres et de tous  
les prix

Tels que: Cuisinières, Poêles de  
toutes sortes, Calorifères, grands  
Fourneaux tôle et fonte pour  
maisons bourgeoises et hôtels.  
Intérieurs de cheminées de tous  
les modèles. (750)

**A VENDRE**

Deux Chiens courants  
griffons vendéens

**A SAINTE-GENEVIÈVE**

**Tapisseries Artistiques**

BRODERIES

**CAMILLE NOËL-BOUIN**

SAUMUR — 8, rue du Puits-Neuf, 8 — SAUMUR

LAINES, CANEVAS, SOIES — VENTE ET LOCATION DE MÉTIERS

**Épicerie Parisienne**

33, Rue d'Orléans, et rue Dacier, 38

**IMBERT ET FILS**

Fromages Extra		Saucissons de Lyon, d'Arles, de Lorraine	
Camembert (double-crème)...	0.60	Choucroute de Strasbourg, 1/2 k.	0.20
Brie (véritable)..... 1/2 kil.	1.40	Poitrine fumée.....	1.60
Gruyère extra.....	0.90	Jambon désossé, roulé..	1.80
— Emmenthal.....	1.20	Saucisses fumées de	
Pôrt salut.....	1.50	Strasbourg.....	0.15
Roquefort.....	1.60	Patés de Foie gras truffés	
Chester.....	1.90	de Strasbourg et de Ituffec	
Hollande.....	1.20	la terrine 1.75, 2.75, 3.75, 5 et 8 fr.	
		PATÉS TRUFFÉS, ALOUETTES, BÉCASSES, GRIVES, PERDREAUX ET LIÈVRES	
		la terrine 2.75 et 5 fr.	

Baisse de Prix sur les Cafés, Grillé bonne qualité 2.50 le 1/2 kil.

**CHANGEMENT DE DOMICILE**

**LEON FRESCO**

CHIRURGIEN-DENTISTE

1, Rue Beaurepaire

SAUMUR

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.



**Coffre-Fort Incombustible et Incrochetable**

DE **B. HAFFNER AÎNÉ, DE PARIS**

Fournisseur des Chemins de fer de l'État, du Ministère des Postes et Télégraphes  
des principales Banques et Administrations. — Médillé à toutes les Expositions.

Coffres tout fer à doubles parois. — Matières réfractaires. — Combinaisons invisibles.

Seul dépôt à Saumur et pour le département de Maine-et-Loire :

Imprimerie **PAUL GODET**, Saumur, 4, place du Marché-Noir.

En dehors du dépôt, un album en chromo-lithographie est à la disposition des personnes qui voudront se rendre compte du choix, de la variété et de la beauté des Coffres de la Maison HAFFNER.

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet,  
Hôtel-de-Ville de Saumur 1891

MARR,

Certifié par l'imprimeur soussigné,